

# Rapport minoritaire

## de l'Opposition officielle

déposé à la Commission sur les finances  
et l'administration de la Ville de Montréal

ÉTUDE DU BUDGET 2024

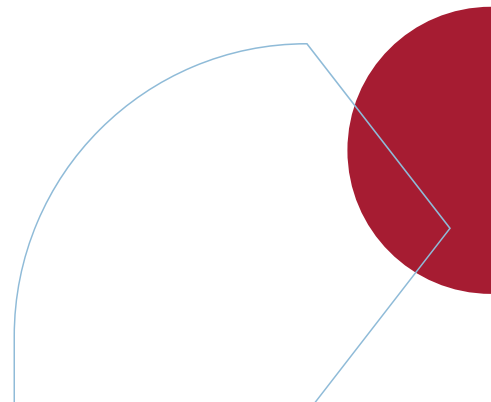
ÉTUDE DU PROGRAMME DÉCENNAL  
D'IMMOBILISATIONS (PDI) 2024-2033

DÉCEMBRE 2023



## Table des matières

- 02** Mot du chef de l'Opposition officielle
- 03** Introduction
- 04** Budget 2024, le budget de la rupture du lien de confiance
- 05** Promesse brisée : un budget de mensonge qui dépasse l'inflation
- 07** Combien les Montréalais-es doivent-ils payer pour satisfaire les envies de Valérie Plante?
- 10** Les commerçants, le centre-ville et le dédain de Projet Montréal
- 13** Une dette hors de contrôle et des politiques financières ignorées
- 17** Les dépassements des coûts : l'expertise de Projet Montréal
- 19** Projet Montréal, grand responsable de l'explosion du nombre d'employés à la ville de Montréal
- 21** Valérie Plante : mairesse de l'immobilité
- 24** Le financement des arrondissements : un raté de plus pour l'administration Plante
- 27** Le développement de l'Est de Montréal : Montréal traîne les pieds, Québec perd patience
- 29** Montréal, de moins en moins abordable
- 31** Valérie Plante, déconnectée de la réalité, ignore la crise de l'itinérance
- 33** Conclusion
- 34** Sommaire de nos propositions d'amendement



## Mot du chef de l'Opposition officielle



« Le budget 2024 de l'administration Plante démontre que la mairesse ne comprend pas la réalité des Montréalais-es et n'est pas à l'écoute de leurs besoins. La hausse de taxes ne sert pas à améliorer la qualité de vie des Montréalais-es, mais plutôt à **financer son party de dépenses**.

Avec des hausses de taxes résidentielles et commerciales **record** depuis 14 ans, c'est un vrai **coup de massue** qui a été asséné aux contribuables. Plutôt que de contrôler ses dépenses, Valérie Plante applique la maxime de Projet Montréal : **plus de taxes, plus de dépenses**. »

**Aref Salem**

Chef de l'Opposition officielle à l'hôtel de ville de Montréal

**Après les dîners d'huîtres, les soirées arrosées, les voyages, les dépassements de coûts, Valérie Plante a asséné un vrai coup de massue aux Montréalais-es. Le 15 novembre 2023, elle a déposé un budget de mépris pour les contribuables, avec des hausses de taxes résidentielles de 4,9 %. Il s'agit de la plus importante augmentation en 14 ans.**

La gauche caviar de Projet Montréal ne s'est pas arrêtée là. Elle se permet aussi de vider les poches des commerçants montréalais avec une hausse des taxes non résidentielles de 4,6 %. Encore une fois, il s'agit de la plus importante des 14 dernières années.

Ces hausses sont choquantes, mais elles ne sont pas étonnantes. Depuis son élection, Valérie Plante gaspille l'argent des contribuables : **les dépenses de la Ville de Montréal ont augmenté de près de 2 G\$ pour atteindre 7 G\$**, le nombre d'employés de la Ville a augmenté de 2 808 années-personnes, le ratio de la limite d'endettement est systématiquement dépassé et l'administration Plante ne respecte pas les politiques financières de la Ville.

Sous Valérie Plante, la dette consolidée brute de la Ville de Montréal est passée de 11,3 G\$ à 16,2 G\$<sup>1</sup>. L'administration nous répète qu'elle a retourné chaque pierre pour trouver des économies et qu'elle se serre la ceinture. À cette fin, elle a présenté un plan de resserrement à l'automne 2023, qui revêt les allures d'une campagne de relations publiques pour refiler une augmentation salée de taxes aux Montréalais-es plutôt qu'un réel exercice de contrôle des dépenses.

Le budget 2024 de Valérie Plante est le résultat d'une mauvaise gestion, mais aussi d'un réflexe pernicieux ancré depuis toujours chez Projet Montréal : plus de taxes, plus de dépenses.

---

1. La dette consolidée brute comprend la dette brute de la Ville de Montréal, de la Société de transport de Montréal, mais aussi de certains organismes faisant partie du périmètre de la Ville de Montréal, notamment la Société d'habitation et de développement de Montréal, le Technoparc Montréal, Anjou 80 et l'Agence de mobilité durable.

## Budget 2024, le budget de la rupture du lien de confiance



Le budget 2024 marque le bris de confiance des Montréalais-es envers l'administration Plante. Le contexte dans lequel il a été déposé témoigne d'une profonde culture de gaspillage des fonds. Pire encore, les dernières semaines ont montré que l'éthique de la mairesse est élastique.



D'abord, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) s'est retrouvé dans la ligne de mire des journalistes. Les dépenses exubérantes des deux dernières présidentes, Dominique Ollivier et Isabelle Beaulieu, ont scandalisé les contribuables, à juste titre : les fastueux repas, les achats onéreux de matériel, les allocations pour les déplacements et les véhicules, les dépenses abusives de voyages, la gestion arbitraire des ressources financières et humaines...

Contre vents et marées, Valérie Plante a renouvelé sa confiance envers Dominique Ollivier, qui présidait le comité exécutif de la Ville de Montréal. Il aura fallu attendre 10 jours de tourmente pour qu'elle annonce enfin sa démission, à l'avant-veille du dépôt du présent budget.

Quelques jours plus tard, la mairesse s'est, elle aussi, retrouvée au cœur d'une tempête, ébranlant du même coup le peu de confiance que les Montréalais-es lui accordaient toujours : la somme de 538 \$ en bouteilles de vin a été payée avec les fonds publics pendant un voyage en Autriche. Il s'agit d'une faute grave, puisque le code d'éthique des élus de Montréal stipule clairement que les dépenses d'alcool ne peuvent être payées ou remboursées par les fonds publics.

# Promesse brisée : un budget de mensonge qui dépasse l'inflation



Les hausses de taxes municipales font mal au portefeuille des familles, mais aussi à **la réputation et à la crédibilité de Valérie Plante**. Dans sa plateforme électorale de 2021, Projet Montréal est catégorique : l'augmentation des taxes foncières sera limitée à l'inflation<sup>2</sup>. Regrettablement, **Valérie Plante a menti aux Montréalais-es**. En 2024, l'augmentation des taxes municipales dépasse à la fois l'inflation réelle de novembre 2023 et l'inflation projetée pour 2024.

Le 6 octobre 2023, Dominique Ollivier, alors présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, a réitéré que les taxes municipales ne dépasseraient pas le taux d'inflation. Elle citait, à ce moment-là, un taux maximal de 5,2 %, c'est-à-dire l'inflation réelle entre août 2022 et août 2023 dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Seulement, l'administration Plante choisit les chiffres qui font son affaire. Plutôt que d'utiliser des données arbitrairement ciblées de 2023, l'administration aurait dû se baser sur les projections de l'inflation pour l'année 2024, comme elle l'a d'ailleurs fait dans le passé.

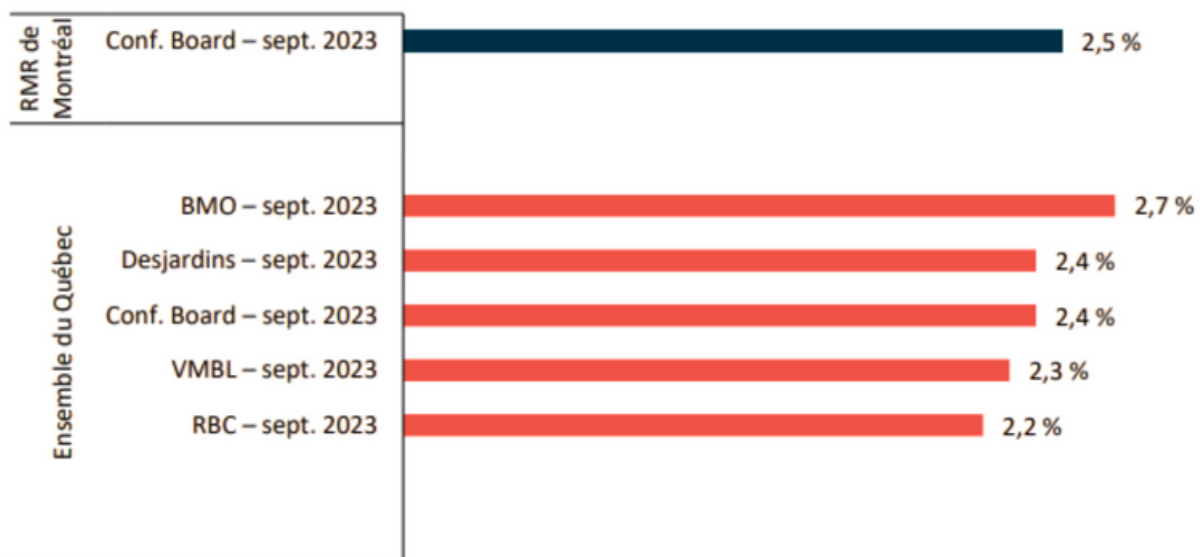


**En réalité, la hausse des taxes municipales dépasse à la fois l'inflation réelle et l'inflation projetée.** Les dernières données publiées par l'Institut de la statistique du Québec montrent que l'inflation se situe à 4,6 % en octobre 2023 dans la RMR de Montréal.

2. Projet Montréal, « Plateforme 2021 de Projet Montréal », 6 octobre 2023, p. 13, URL [https://projetmontreal.org/assets/common/Plateforme-e%CC%81lectorale\\_PM\\_2021.pdf](https://projetmontreal.org/assets/common/Plateforme-e%CC%81lectorale_PM_2021.pdf)

L'inflation projetée en 2024 est bien moins élevée que l'augmentation des taxes assésée par Valérie Plante aux contribuables. Dans la RMR de Montréal, le Conference Board du Canada prévoit une inflation de seulement 2,5 %. De leur côté, BMO Groupe financier, Desjardins, la Banque Laurentienne et la Banque royale du Canada prévoient tous une inflation égale ou inférieure à 2,7 %.

### Évolution estimée de l'Indice des prix à la consommation, 2024<sup>3</sup>



**Ce n'est pas la première fois que Valérie Plante brise sa promesse de ne pas dépasser l'inflation.** En 2017, Projet Montréal s'engageait aussi à réaliser son programme électoral sans hausser les taxes au-delà de l'inflation<sup>4</sup>. Dès son premier budget, Valérie Plante a brisé cette promesse et a infligé aux Montréalais-es une augmentation de leurs taxes municipales supérieure à l'inflation.

3. Ville de Montréal, « Budget 2024 - PDI 2024-2033 », 15 novembre 2023, p. 11, URL [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/budget\\_2024\\_pdi\\_2024-2033\\_web.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/budget_2024_pdi_2024-2033_web.pdf)

4. Projet Montréal, « Plateforme 2017 de Projet Montréal », 19 octobre 2017, p. 16, URL <https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/projetmontreal/pages/2086/attachments/original/1509477160/Plateforme2017PM.pdf?1509477160>

# Combien les Montréalais-es doivent-ils payer pour satisfaire les envies de Valérie Plante?

## Les Montréalais-es peinent à joindre les deux bouts.

Selon les données dévoilées par l'organisme Moisson Montréal, le nombre de personnes bénéficiaires de **dépannage alimentaire à Montréal a haussé de 47 % en 2023<sup>5</sup>**. Le dernier relevé du ministère du Travail et de la Solidarité sociale stipule quant à lui que le nombre d'adultes à Montréal qui ont reçu des prestations d'assistance sociale a augmenté de 49,8 % entre avril 2022 et avril 2023<sup>6</sup>. Le nombre de faillites ne cesse d'augmenter depuis le début de l'année<sup>7</sup>.



Les propriétaires détenteurs d'hypothèques à taux variable pourraient voir leurs paiements augmenter de 84 % d'ici 2026<sup>8</sup>. Les locataires ne s'en sortent pas mieux. L'abordabilité du logement se détériore de manière significative. Malgré tout cela, les Montréalais-es ne paient jamais assez de taxes aux yeux de Valérie Plante. **En seulement six ans, ils ont vu leurs taxes municipales augmenter en moyenne de 746 \$.**

Visiblement, ces hausses passent mal : alors que le nombre de contestations des évaluations foncières diminuait constamment depuis 2014, nous constatons que le nombre de demandes a explosé en 2023. En plus de l'augmentation des taxes municipales, la valeur de l'ensemble des unités inscrites aux rôles d'évaluation foncière 2023-2024-2025 a crû de 32,4% par rapport aux précédents rôles.

5. Moisson Montréal, « Bilan-Faim de Moisson Montréal 2023 », 25 octobre 2023, p. 3, URL [https://www.moissonmontreal.org/wp-content/uploads/2023/10/BilanFaim\\_2023.pdf](https://www.moissonmontreal.org/wp-content/uploads/2023/10/BilanFaim_2023.pdf)

6. Ville de Montréal, « Indicateurs clés de l'économie » 16 juin 2023, 1, URL [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INDICATEURS%20S%C9LECTIONN%C9S\\_16%20JUIN%202023.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INDICATEURS%20S%C9LECTIONN%C9S_16%20JUIN%202023.PDF)

7. Ville de Montréal, « Indicateurs clés de l'économie », 24 novembre 2023, 1, URL [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INDICATEURS%20S%C9LECTIONN%C9S\\_24%20NOVEMBRE%202023.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INDICATEURS%20S%C9LECTIONN%C9S_24%20NOVEMBRE%202023.PDF)

8. Canadian Mortgage Professional, « Most Canadian mortgage holders facing big payment shock: RBC », 30 octobre 2023, URL <https://www.mpamag.com/ca/mortgage-industry/market-updates/most-canadian-mortgage-holders-facing-big-payment-shock-rbc/464911>



Les lourdes augmentations des charges fiscales liées à la hausse des taxes municipales et aux rôles d'évaluation foncière ont **des conséquences directes sur les locataires vulnérables**. Au bout du compte, Valérie Plante augmente les loyers. En effet, les propriétaires peuvent refiler les hausses de taxes à leurs locataires.

Dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, par exemple, les charges fiscales pour les immeubles de six logements et plus explosent de 6,6 %. Dans Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce, on parle de 5,9 % et de 6,1 % dans Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension. Sachant qu'environ 30 à 40 % de la population de ces trois arrondissements vit sous le seuil du faible revenu, on ne peut que dénoncer ces hausses de taxes qui affectent directement le portefeuille des ménages les plus vulnérables.

Les multiplexes de deux à cinq logements, qui représentent plus de 31 % du parc immobilier montréalais, sont aussi largement impactés par les hausses de taxes alors que 14 arrondissements subiront des augmentations de leurs charges fiscales foncières variant entre 4,9 % et 6,8 %. La hausse faramineuse de 35,8 % du rôle d'évaluation foncière pour les immeubles de deux à cinq logements ajoute une pression financière supplémentaire.

**Malgré cela, encore une fois cette année, aucune mesure n'est prévue pour alléger le fardeau des propriétaires à revenu fixe.** Alors que la population est vieillissante, qu'environ 22 % des ménages de la Ville de Montréal avaient pour principal soutien financier une personne de 65 ans et plus en 2016, qu'une majorité des personnes retraitées ont un revenu fixe et qu'un ménage propriétaire sur 10 est sous le seuil du faible revenu, Ensemble Montréal se serait attendu à ce que cette hausse de taxes s'accompagne du respect de la promesse de Valérie Plante de mettre en place un programme de report de la hausse de taxes pour les personnes à revenus fixes.

Bien que le projet de loi 39 réformant la fiscalité municipale ait été déposé à l'Assemblée nationale du Québec le 2 novembre dernier, les Montréalais-es devront prendre leur mal en patience avant d'en voir les effets sur leur compte de taxes. La loi étant loin d'entrer en vigueur, les mesures permettant de soulager les locataires et de créer des taux de taxation résidentiels plus souples notamment pour les habitations à caractère social ou pour les conciergeries n'arriveront pas cette année.

Les Montréalais-es n'ont pas à payer pour l'incompétence de Valérie Plante. Ils ont déjà assez de difficulté à joindre les deux bouts. **C'est pourquoi Ensemble Montréal déposera un amendement au budget 2024, afin d'exiger de l'administration Plante que la hausse des taxes municipales résidentielles soit diminuée.**

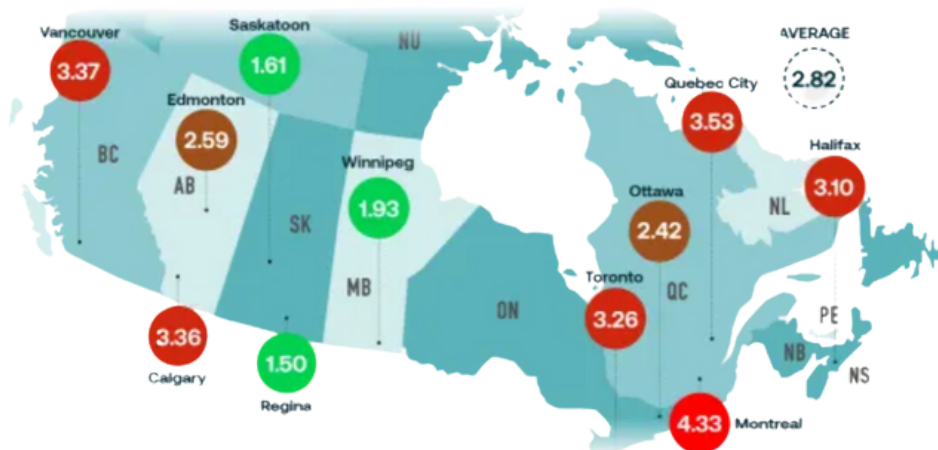


# Les commerçants, le centre-ville et le dédain de Projet Montréal



Projet Montréal nous a habitués aux échecs en développement économique, mais ils ont carrément flanqué une gifle aux commerçants et aux entrepreneurs en leur **imposant une hausse de taxes de 4,6 %**. Cette décision étonne, puisque les entreprises et les commerces montréalais sont les plus taxés au pays<sup>9</sup>. De plus, les propriétaires de commerces montréalais paient 4,33 fois plus de taxes que les propriétaires résidentiels.

## Ratio comparatif entre les taxes résidentielles et non résidentielles dans les grands centres urbains dans le Canada<sup>10</sup>



**Pour diminuer l'écart entre les niveaux de taxation résidentiels et non résidentiels, la Ville de Montréal s'est dotée d'une Stratégie de réduction du fardeau fiscal non résidentiel.** Cette stratégie édicte que, pour chaque 1 % d'augmentation des taxes municipales pour les immeubles résidentiels, la hausse des charges fiscales des immeubles non résidentiels devrait se limiter à 0,75 %. Il s'agit d'un outil pour ralentir l'augmentation des charges fiscales pour les commerçants, les entrepreneurs et les industries afin de réduire le déséquilibre et l'iniquité avec le résidentiel.

9. Altus Group, « Canadian Property Tax Rate Benchmark Report 2023 », 11 octobre 2023, p. 4, URL <https://www.altusgroup.com/insights/canadian-property-tax-benchmark-report/>

10. *Ibid.*, p. 4.

Malheureusement, dans son budget 2024, l'administration Plante a décidé de mettre cette stratégie sur pause. Si cette stratégie avait été respectée, l'augmentation des charges fiscales n'aurait pas dépassé 3,7 %.

La mairesse Plante rate aussi les cibles pour la relance du centre-ville. À l'approche du temps des Fêtes, la période la plus importante pour les commerçants, les heures de stationnement tarifé ont été étendues au centre-ville, une mesure décriée par les commerçants. Les tarifs des parcomètres augmentent aussi en 2024. Le directeur général de la Société de développement commercial (SDC) Montréal centre-ville a d'ailleurs fortement critiqué l'administration Plante, en expliquant qu'elle a complètement ignoré l'opinion des commerçants et que la Ville cherche à générer des revenus sur le dos de ces derniers :

**« On se dit qu'on s'est fait passer un savon. La Ville nous disait que ce n'était pas pour générer des revenus, mais on soupçonne clairement que c'était une opération pour faire plus d'argent. »<sup>11</sup>**

– GLENN CASTANHEIRA, DIRECTEUR DE LA SDC MONTRÉAL CENTRE-VILLE

D'ailleurs, M. Castanheira qualifie la Ville d'« immobile ». Il n'a pas tort. L'administration n'a pas présenté sa *Politique de vie nocturne* ni sa mise à jour de la *Stratégie centre-ville*, qui était pourtant attendue en 2022. **Dans son budget 2024, l'administration Plante prévoit un maigre 10 M\$ pour la mise à jour de la *Stratégie centre-ville*, ce qui est nettement insuffisant.** En 2022, lorsque le renouvellement de la stratégie a été annoncé, l'administration Plante évoquait des investissements de 125 M\$ sur cinq ans. Nous en sommes bien loin.



11. Ouellette-Vézina, Henri, « Centre-Ville de Montréal : les parcomètres seront payants plus longtemps dès mercredi », La Presse, 14 novembre 2023, URL <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-11-14/centre-ville-de-montreal/les-parcometres-seront-payants-plus-longtemps-des-mercredi.php>

À travers tout ça, la Ville de Montréal est confrontée à un haut taux de locaux vacants commerciaux. Cette situation n'est pas nouvelle. Un comité s'est déjà penché sur cette question en 2018 et une consultation publique a été lancée en 2019. Malgré cela, force est de constater que l'administration Plante traîne les pieds pour s'attaquer à cet enjeu.

### Taux de locaux vacants sur le territoire des SDC pour les années 2015, 2019 et 2022<sup>12</sup>

Année	2015	2019	2022
% locaux vacants	14%	15%	15,6%

**Depuis 2015, le taux de locaux vacants sur le territoire des SDC n'a cessé de croître. Pour l'expliquer simplement : nos artères commerciales se vident.**

L'administration Plante a juré en 2021 de s'y attaquer. Dans sa plateforme électorale, elle promettait notamment d'élargir la cotisation aux propriétaires de locaux devenus vacants et de créer un programme « Accès-Locaux ». Ces deux promesses n'ont toujours pas été réalisées. Le budget 2024 ne présente pas de nouvelles sommes pour les locaux vacants ni pour les zones d'innovation ou les associations de commerçants.

Malheureusement, Ensemble Montréal constate qu'en 2024 l'administration Plante décide de laisser tomber les commerces et les entreprises. **C'est pourquoi notre parti déposera un amendement au budget 2024, afin d'exiger de l'administration Plante que la hausse des taxes municipales non résidentielles soit diminuée.**

12. Ville de Montréal, « Locaux commerciaux et statuts d'occupation », 27 octobre 2022, URL <https://donnees.montreal.ca/dataset/locaux-commerciaux>

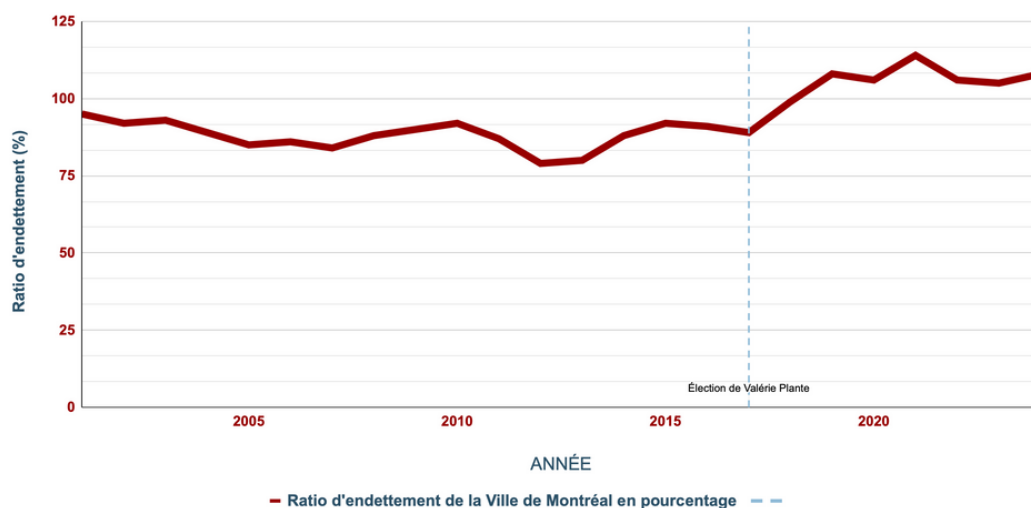
# Une dette hors de contrôle et des politiques financières ignorées



Depuis l'arrivée de l'administration Plante, la Ville de Montréal dépense plus que sa capacité de payer. La conséquence directe ne surprend personne : **sous Projet Montréal, la dette brute<sup>13</sup> est passée de 8,6 G\$ à 12,4 G\$ !** Pour contrôler l'augmentation de sa dette, la Ville de Montréal s'est dotée de politiques financières. Le problème, c'est que l'administration Plante ne les respecte pas.

La *Politique de gestion de la dette* de la Ville de Montréal prévoit de limiter le niveau de sa dette directe et indirecte nette à 100 % de ses revenus annuels afin de contrôler l'évolution de sa dette. À deux reprises, Projet Montréal a voté en faveur d'une dérogation de la limite d'endettement maximale. Le ratio de l'endettement dépasse systématiquement le maximum de 100 % que Montréal doit normalement respecter : 108 % en 2019, 106 % en 2020, 114 % en 2021, 106 % en 2022 et 105 % en 2023. En 2024, l'administration prévoit un ratio de 108 %. L'administration Plante ne prévoit pas ramener ce ratio sous la limite maximale de 100 % avant 2027.

**Ratio d'endettement (dette directe et indirecte nette en pourcentage des revenus) de la Ville de Montréal entre 2001 et 2024**



13. La dette brute correspond à l'ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal. Ici, la dette brute inclut aussi la Société de transports de Montréal, mais exclut les autres organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, notamment la Société d'habitation et de développement de Montréal, Technoparc Montréal, Anjou 80 et l'Agence de mobilité durable. En ajoutant ces organismes au calcul, la dette consolidée brute grimpe à 16 G\$ en 2024.

La *Politique de gestion des dépenses* stipule que la Ville de Montréal doit gérer avec rigueur les dépenses de personnel et d'acquisition de biens et services. Pour Ensemble Montréal, l'administration Plante déroge à ce principe. Chez Projet Montréal, les dépenses coulent à flots.

**Depuis l'élection de Valérie Plante, les effectifs de la Ville de Montréal ont augmenté de 2 808 années-personnes. En 2024, malgré une période financière difficile, la mairesse ajoute avec impudence 400,8 années-personnes. Même constat pour la rémunération globale qui est passée de 2,3 G\$ en 2017 à 2,7 G\$ aujourd'hui. La rémunération des cadres, elle, croît de 21,7 M\$, une décision complètement irresponsable dans le contexte actuel.**

Il n'y a pas que la rémunération globale et les effectifs qui contreviennent à la *Politique de gestion des dépenses*. Après tout, les exemples de mauvaise gestion ne manquent pas avec Projet Montréal. Évidemment, les frasques de l'OCPM et les dépenses de vin de Valérie Plante en Autriche nous viennent à l'esprit, mais ce n'est pas tout. Le 22 août 2023, le Journal de Montréal décrivait la démesure des achats des employés de la Ville de Montréal sur Amazon : « La Ville de Montréal a presque doublé ses achats sur Amazon en trois ans, si bien qu'elle dépense aujourd'hui l'équivalent de 1000 \$ chaque jour sur la plateforme du géant américain. Dans les six premiers mois de 2023, Montréal a acheté pour plus de 182 000 \$ de produits sur la plateforme »<sup>14</sup>.

À titre de comparaison, pour la même période, la Ville de Québec dépensait sur Amazon une moyenne de 7 \$ par jour. Cette pratique outrancière transgresse aussi l'*Énoncé d'achat local et responsable* de la Ville de Montréal, adopté en 2021.

---

14. Cambron-Goulet, Dominique, « Accro au géant américain : Montréal dépense 145 fois plus que Québec sur Amazon », Le Journal de Montréal, 22 août 2023, URL <https://www.journaldemontreal.com/2023/08/23/montreal-depense-1000-par-jour-sur-amazon>

Valérie Plante enfreint aussi la *Politique des équipements et des infrastructures*. Pour diminuer ses emprunts, la Ville de Montréal s'est dotée d'une *Stratégie d'accroissement du paiement au comptant des infrastructures* (PCI). Normalement, la part des infrastructures payées par le PCI devrait augmenter, alors que la part de celles payées par les emprunts devrait diminuer.

Or, la Ville de Montréal fait exactement l'inverse. Dans sa version initiale, la *Politique des équipements et des infrastructures* fixait un objectif clair : en augmentant les sommes consacrées au PCI de 80 M\$ par année pendant 10 ans, la Ville visait l'atteinte de 800 M\$ en 2024.

Malheureusement, l'administration n'atteindra pas cette cible, tout simplement parce qu'elle a été supprimée de la politique. Cette tactique est devenue courante chez Projet Montréal : si les objectifs fixés par les politiques financières ne peuvent être atteints, il suffit de les faire disparaître !

L'administration a pris la décision d'allouer des sommes identiques au PCI. Les fonds alloués à la stratégie d'accroissement stagnent entre 2023 et 2024 à 460 M\$. Selon les prévisions, le total dédié au PCI diminuera aussi, puisqu'il passera de 674,7 M\$ en 2024 à 612,9 M\$. Concrètement, cela signifie que Valérie Plante souhaite augmenter les emprunts de la Ville de Montréal, un choix onéreux et déraisonnable qui impactera colossalement la dette publique montréalaise.





Cette décision se reflète déjà dans la planification de la Ville de Montréal. Dans le PDI 2024-2033, la part des infrastructures financées par le PCI diminue et la part financée par les emprunts augmente, ce qui est contraire à l'esprit de la *Politique des équipements et des infrastructures*. La part des infrastructures financées par le PCI s'élevait à 47,1 % en 2022. En 2024, ce pourcentage dégringole pour s'établir à 32,6 %. De son côté, la part des infrastructures financées par des emprunts s'élevait à 36,2 % en 2022. En 2024, il s'agit plutôt de 47,6 %.

La Vérificatrice générale de la Ville de Montréal mentionne, dans son dernier rapport annuel, plusieurs exemples de politiques financières ignorées par Projet Montréal : « certaines mesures prévues dans la *Politique de la gestion de la dette* n'ont pas été appliquées »<sup>15</sup>; « l'exercice d'équilibrage est fait seulement pour l'année à venir malgré le fait qu'il soit exigé dans la *Politique d'équilibre budgétaire* de prévoir l'incidence à court et moyen terme de chaque projet sur le budget de fonctionnement »<sup>16</sup>; « la Ville a mis en place plusieurs politiques et directives quant à l'élaboration du PDI [...]. Toutefois, certaines pratiques [...] ne sont pas mises en œuvre »<sup>17</sup>, etc.

La Vérificatrice générale conseillait notamment à l'administration Plante de préciser ses politiques financières, mais aussi de mieux les appliquer et de faire preuve de plus de transparence dans sa reddition de comptes budgétaire<sup>18</sup>. Finalement, pour Projet Montréal, préciser les politiques financières signifie plutôt alléger les politiques financières.

---

15. Vérificateur général de la Ville de Montréal, « Rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal 2022 », mai 2022, p. 36, URL [https://bvgmtl.ca/wp-content/uploads/2023/05/RA\\_2022\\_FR\\_Complet-1.pdf](https://bvgmtl.ca/wp-content/uploads/2023/05/RA_2022_FR_Complet-1.pdf)

16. *Ibid.*, p. 36.

17. *Ibid.*, p. 35.

18. *Ibid.*, p. 71.

## Les dépassements des coûts : l'expertise de Projet Montréal



À défaut d'être experts en saine gestion des finances, les élus de Projet Montréal ont acquis une expertise en dépassement de coûts. L'an dernier, l'administration Plante accumulait des dépassements de coûts avoisinant le milliard de dollars pour ses grands projets<sup>19</sup>. Comme les mauvaises habitudes ont la vie dure, les dépassements de coûts de Projet Montréal continueront en 2024.

Par le passé, l'usine d'ozonation a vu sa facture bondir de 350 M\$. En 2024, son coût estimé explose de nouveau, cette fois-ci de 250 M\$<sup>20</sup>. En tout, le projet d'usine d'ozonation a connu, jusqu'à maintenant, une augmentation de ses coûts de **600 M\$**. L'échéancier du projet a aussi été maintes fois repoussé et il accumule plus d'une décennie de retard.

Les centres de traitement des matières organiques (CTMO) constituent d'autres exemples de mauvaise gestion et de dépassements de coûts. Le premier, le centre de compostage de Saint-Laurent, est passé d'un coût brut de 163 M\$ au PDI 2023-2032 à 169 M\$ au PDI 2024-2033. Le deuxième, le centre de biométhanisation de Montréal-Est, est passé d'un coût brut de 133 M\$ à **169 M\$**. Ces deux chantiers ont été complètement arrêtés par un conflit contractuel, qui a forcé la Ville de Montréal à déboursier 32 M\$ à l'entreprise responsable pour la reprise des travaux. Malgré ces déboires, l'administration Plante persiste et signe : elle prévoit construire un troisième CTMO, cette fois-ci à LaSalle. Alors que la Ville de Montréal manque cruellement d'argent, la somme de 26 M\$ est présentement dédiée au projet sans même que sa pertinence n'ait été démontrée.

19. Ensemble Montréal, « Une facture de 1 G\$ en dépassements de coûts signée Projet Montréal », 15 novembre 2022, URL <https://ensemblemtl.org/actualites/depassements-couts-projet-montreal/>

20. Ville de Montréal, « Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 », 15 novembre 2023, p. 223, URL [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/fiches\\_pdi\\_2024\\_2033\\_web.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/fiches_pdi_2024_2033_web.pdf)

La rénovation de l'Hôtel de ville cumule aussi d'importants dépassements de coûts. Tel qu'annoncé en janvier 2023 par l'administration Plante, les coûts du projet, estimés à 88 M\$ en 2017, ont **grimé à 211 M\$**.

Le coût du prolongement du SRB Pie-IX vers Notre-Dame a, lui aussi, connu une importante augmentation, notamment à cause d'une mauvaise planification de la part de l'administration Plante. En effet, un premier appel d'offres avait été lancé à l'été 2022, puis annulé quelques mois plus tard, parce que les soumissions dépassaient le budget prévu.

Cet appel d'offres avait été lancé au pire moment de l'année, au milieu de la période de construction, lorsque tous les soumissionnaires sont débordés. En janvier 2023, l'administration Plante avait lancé un nouvel appel d'offres. On promettait alors de faire diminuer les coûts, grâce à une stratégie revue et corrigée, qui s'est finalement soldée par un échec total. Alors qu'il devait initialement coûter 78 M\$, le projet en coûtera finalement plus du double, soit 167 M\$.

Ensemble Montréal appréhende aussi une nouvelle hausse des coûts pour le garage d'autobus Bellechasse<sup>21</sup>. Lors de l'étude budgétaire devant la Commission sur les finances et l'administration (CFA), Marie-Claude Léonard, la directrice générale de la Société de transport de Montréal (STM), a reconnu que le « coût d'électrification pour le centre de transport Bellechasse est en évaluation ». Malgré les questions insistantes de nos élus, Mme Léonard a refusé de détailler ces coûts. Pourtant, le prix du garage Bellechasse a déjà explosé de plus de 300 M\$ au cours des dernières années. Il est passé de 254 M\$ à 584 M\$. Il apparaît inconcevable d'accorder un seul dollar de plus au nouveau garage Bellechasse, un projet annoncé à la hâte afin d'accueillir les 300 autobus promis par la mairesse Plante en début de mandat.



Centre de transport Bellechasse  
Crédit photo : stm.info

---

21. Ouellette-Vézina, Henri, « Garage Bellechasse de la STM : L'opposition appréhende une nouvelle hausse des coûts », La Presse, 24 novembre 2023, URL <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-11-24/garage-bellechasse-de-la-stm/l-opposition-apprehende-une-nouvelle-hausse-des-couts.php>

# Projet Montréal, grand responsable de l'explosion du nombre d'employés à la Ville de Montréal



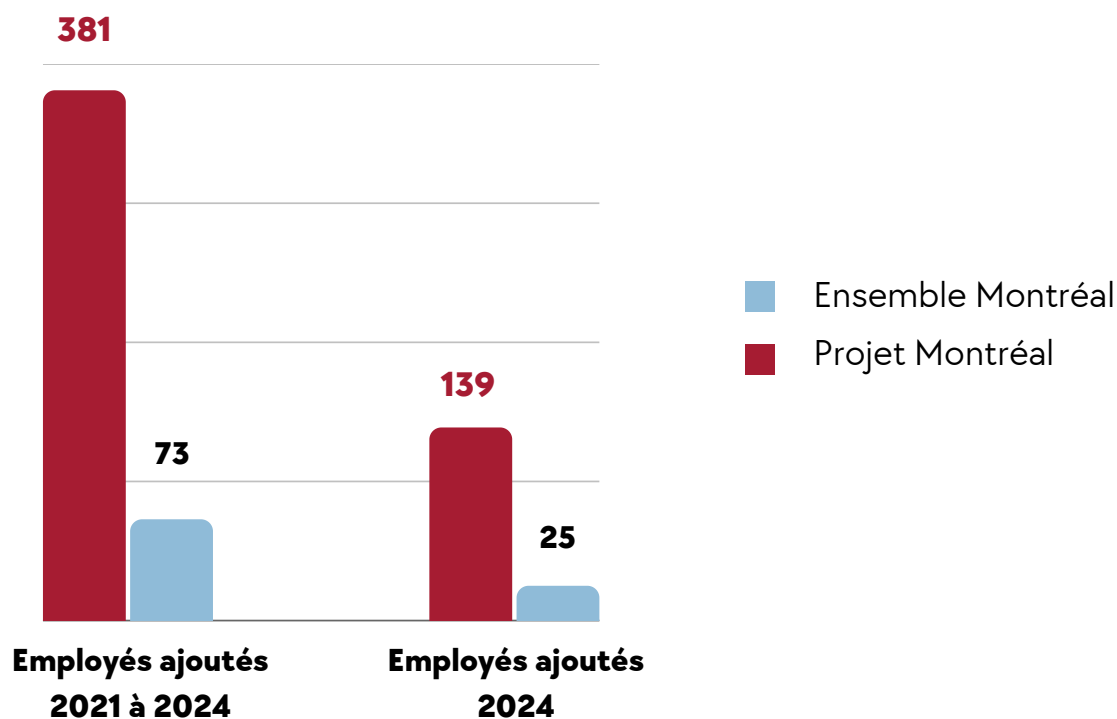
En plus de ne pas respecter les politiques financières de la Ville de Montréal, de multiplier les dépassements de coûts et d'avoir ajouté **un total de 2 808 années-personnes à l'effectif de la Ville depuis 2017**, les arrondissements de Projet Montréal forment l'épicentre problématique de l'explosion des dépenses à Montréal.

Le gras de la fonction publique montréalaise provient des arrondissements dirigés par Projet Montréal. Depuis les élections de 2021, la plus grande augmentation de l'effectif s'est produite dans ces arrondissements, et ce, à la fois en nombre absolu et en termes de variation.

En tout, les arrondissements de Projet Montréal sont responsables d'une augmentation de 381,2 années-personnes entre 2021 et 2024, ce qui représente 79 % de la croissance des effectifs pour tous les arrondissements durant cette période. Il s'agit d'une surreprésentation flagrante. Projet Montréal, qui dirige 11 des 19 arrondissements, est responsable de l'embauche de 8 employés sur 10 dans les arrondissements. En comparaison, Ensemble Montréal, qui dirige 6 des 19 arrondissements, n'a haussé son nombre d'effectifs que de 72,8 années-personnes, ce qui représente seulement 15 % de la hausse de l'effectif total des arrondissements, un résultat bien en-dessous de la représentation réelle de notre parti.



## Comparaison du nombre d'employés ajoutés entre Projet Montréal et Ensemble Montréal après les élections de 2021



Le constat ne s'arrête pas là. Toute proportion gardée, de 2021 à 2024, les arrondissements de Projet Montréal ont augmenté leurs effectifs de 7,5 %, contre 4,9 % pour Ensemble Montréal.

L'année 2024 ne fait pas exception. Encore une fois, Projet Montréal vide les poches des contribuables pour embaucher un nombre plus important d'employés dans leurs arrondissements que dans ceux d'Ensemble Montréal.

**Le pire arrondissement montréalais est, sans l'ombre d'un doute, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Depuis 2021, ses effectifs ont explosé de 12 %.** En 2024, cette augmentation est de 6,3 %, soit 60,4 années-personnes supplémentaires embauchées. Parmi les 19 arrondissements montréalais, nul autre ne présente une explosion du nombre d'employés aussi démesurée.

## Valérie Plante : mairesse de l'immobilité



**Valérie Plante, lors des élections de 2017, affirmait : « Je vais être la mairesse de la mobilité »<sup>22</sup>. Six ans plus tard, un constat d'échec s'impose : Valérie Plante est la mairesse de l'immobilité.**

Le développement du transport en commun stagne. La ligne rose, une promesse-phare de Valérie Plante, n'aura servi qu'à gaspiller 1 M\$ de l'argent des contribuables dans un bureau de projet. Le prolongement de la ligne orange du métro vers Bois-Franc, essentiel au développement de l'arrondissement de Saint-Laurent et à la connexion du réseau existant au REM, fait du surplace.

Le Projet structurant de l'Est (PSE), autrefois le REM de l'Est, lui, est victime de la mauvaise gouvernance de la Ville de Montréal. Évalué au coût de 36 G\$ en juillet 2023, le projet devenu 100 % souterrain a rapidement été balayé du revers de la main par le premier ministre François Legault. Après avoir affirmé qu'elle avait « sauvé le REM de l'Est »<sup>23</sup>, Valérie Plante semble plutôt avoir fait dérailler le projet.

Le portrait n'est pas non plus jovial du côté de la STM. L'organisme enregistre, année après année et pour la première fois depuis plus d'une décennie, des déficits de fonctionnement. En 2022, ce déficit s'élevait à 43 M\$. L'année suivante, la STM présentait un déficit de 78 M\$.

Cette année, la STM chiffre son déficit à 35,6 M\$. Néanmoins cet estimé est erroné, puisque l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), dans son cadre financier 2024, ajoute une cible d'optimisation additionnelle des organismes publics de transport en commun (OPTC) de 15,6 M\$ pour pallier le manque à combler. Le directeur général de la Ville de Montréal, Serge Lamontagne, a confirmé que le déficit de la STM devrait être augmenté de 11 M\$. **Le déficit de la STM atteint donc 47 M\$.**

22. Normandin, Pierre-André et David Santerre, « "Je vais être la mairesse de la mobilité", affirme Valérie Plante », La Presse, 27 octobre 2017, URL <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201710/26/01-5141431-je-vais-etre-la-mairesse-de-la-mobilite-affirme-valerie-plant.php>

23. Lacerte-Gauthier, Félix, « Valérie Plante: "On a sauvé le REM de l'Est" », Le Journal de Montréal, 5 mai 2022, URL <https://www.journaldemontreal.com/2022/05/05/valerie-plant-on-a-sauve-le-rem-de-lest>

Deux scénarios s'offrent à la STM. Premièrement, elle peut faire des efforts supplémentaires d'optimisation pour éliminer ces déficits. C'est sûrement la stratégie qui sera privilégiée. Cependant, nous craignons qu'elle affecte la qualité et l'offre de service. Déjà en octobre 2023, la directrice générale de la STM affirmait que l'optimisation était de plus en plus difficile<sup>24</sup>.

Deuxièmement, la Ville de Montréal sera peut-être appelée à combler ce déficit. La version préliminaire du budget d'exploitation 2024 de la STM indique que « la Ville de Montréal et la STM sont solidaires dans la recherche de revenus additionnels et de pistes d'optimisation », ce qui signifie essentiellement que la Ville devra absorber le déficit de la STM à même son propre budget.

En l'occurrence, cela pourrait forcer la modification du budget 2024 de la Ville de Montréal et entraîner une augmentation des dépenses ou une hausse supplémentaire des taxes municipales. L'administration Plante doit à tout prix éviter ce second scénario.

En plus des déficits répétés, la STM coupe dans son offre de service, mais aussi dans la qualité de son service. Dans son budget 2024, la STM prévoit maintenir le même niveau de service que celui prévu en 2023. Selon l'avis d'Ensemble Montréal, ce maintien cache en fait une diminution de service.



---

24. Ouellette-Vézina, Henri, « Transport collectif : La STM craint une nouvelle “spirale vers le bas” », La Presse, 30 octobre 2023, URL <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-10-30/transport-collectif/la-stm-craint-une-nouvelle-spirale-vers-le-bas.php>

En 2023, le budget de la STM proposait une bonification de l'offre de service par rapport à l'année 2022. Pourtant, au début de l'année suivante, les usagers ont reçu une mauvaise nouvelle : la fin du service 10 minutes max. Dans son budget 2024, la STM indique aussi que l'offre de service réelle planifiée en 2023, à la fois pour les bus et le métro, est plus basse que ce qui était prévu. Pour le métro, cette différence est évidente. Selon les prévisions de la STM, 4 millions de kilomètres (km) pour le métro n'ont pas été offerts, alors qu'ils avaient été budgétés.

En 2024, la STM diminue aussi l'offre de service de métro. En 2023, la STM prévoyait offrir 86,82 millions de km de service de métro. En 2024, la STM prévoit 1 million de km en moins pour son offre de service de métro.

Les indicateurs de performance de la STM montrent aussi une diminution de la qualité du service. En septembre 2023, le nombre d'incidents de 5 minutes et plus par million de kilomètres dans le métro a grimpé à 14,1, comparativement à 9,8 en 2019 ou à 10,2 en 2022. La ponctualité des bus, elle, continue de dégringoler. Les autobus de la STM sont de plus en plus en retard. De plus, tout indique que la STM ratera ses cibles de 2023 quant à l'expérience client. L'entassement, la principale cause de l'insatisfaction, s'intensifie<sup>25</sup>. La sécurité et la propreté horrifient aussi les usagers de la STM.



25. Société de transport de Montréal, « STM : Principaux indicateurs et résultats au 30 septembre 2023 », 1 novembre 2023, URL [https://www.stm.info/sites/default/files/media/CA/2023/indicateurs\\_strategiques\\_ca\\_1er\\_novembre\\_2023.pdf](https://www.stm.info/sites/default/files/media/CA/2023/indicateurs_strategiques_ca_1er_novembre_2023.pdf)



## Le financement des arrondissements : un raté de plus pour l'administration



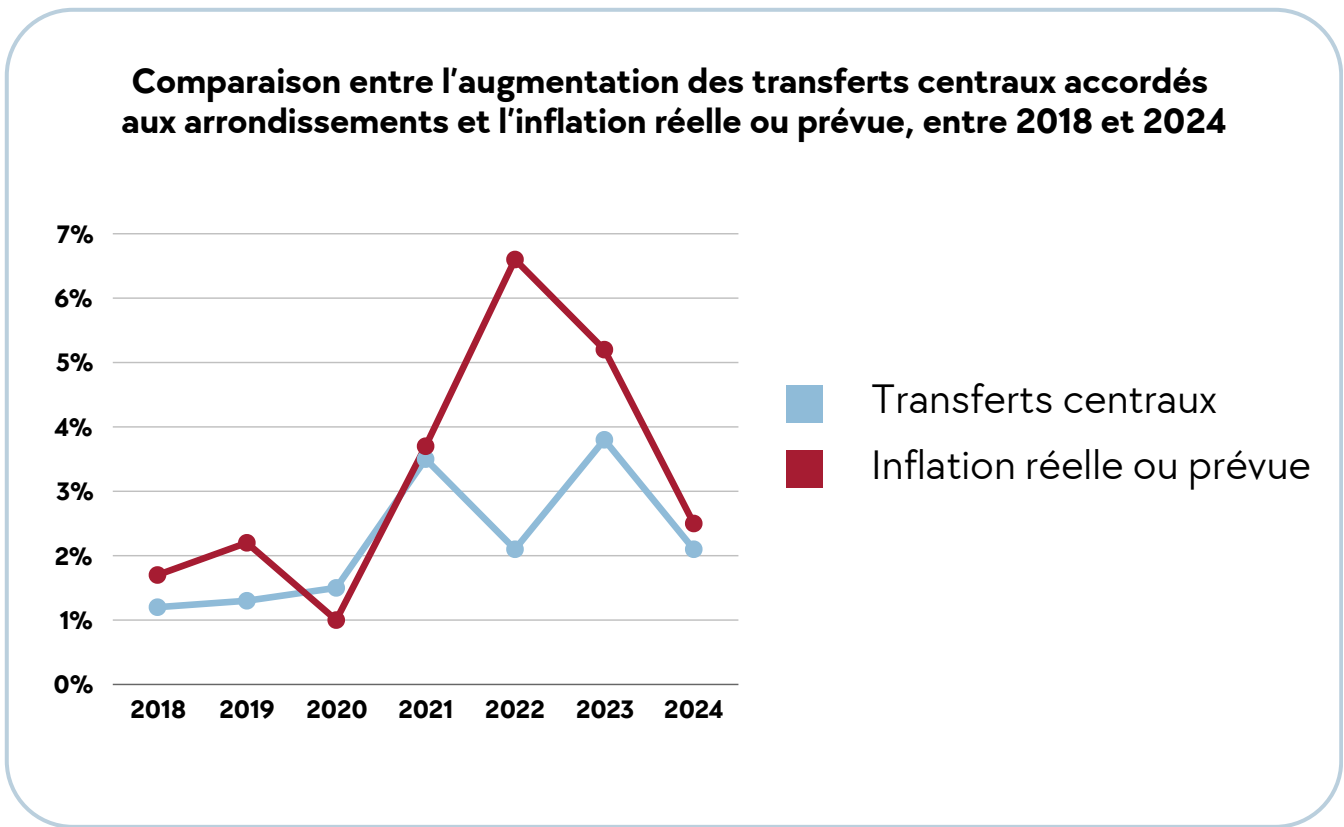
Les arrondissements jouent un rôle primordial : assurer les services de proximité aux Montréalais-es. Ils sont garants de la protection de la démocratie locale et permettent une intégration des souhaits, des idées et des préoccupations des citoyens dans l'élaboration des services municipaux.

Comme les arrondissements jouent un rôle important dans l'octroi de services de proximité aux citoyens, ils devraient normalement recevoir un financement tout aussi important. Malheureusement, ce n'est manifestement pas le cas. Pour Valérie Plante, les arrondissements doivent éternellement faire plus et faire mieux, avec moins d'argent.

Pour pallier ce manque à gagner, les arrondissements n'ont d'autre choix que d'augmenter les taxes locales, de piger dans leurs surplus ou de réduire les services offerts. Les résidents sont directement impactés par le manque de financement des arrondissements. **C'est pourquoi Ensemble Montréal déposera un amendement au budget 2024 afin d'exiger de l'administration Plante que les transferts centraux soient augmentés.**

Depuis la fusion des municipalités en 2002, la problématique du financement des arrondissements a été décriée à maintes reprises. Comme le soulignait CIRANO en 2012 dans son rapport portant sur le financement des arrondissements, le principal objet de litige entre les arrondissements et la Ville est, depuis la fusion, le sous-financement. En 2014, après avoir consulté l'ensemble des arrondissements, la Ville de Montréal a réformé leur financement en révisant notamment leurs responsabilités respectives et celles de la Ville ainsi que les critères de détermination des budgets. La réforme a pallié plusieurs problèmes rencontrés par la Ville de Montréal et ses arrondissements, mais des efforts supplémentaires doivent être faits.

Pour Ensemble Montréal, le principal enjeu demeure le financement de la Ville-Centre : l'indexation de ses transferts, établie à 2 %, est insuffisante pour répondre aux nombreux défis des arrondissements tels que, les infrastructures désuètes, la croissance démographique et l'inflation. En 2024, les transferts centraux ont augmenté de 2,1 %, une hausse nettement insuffisante. Depuis des années, l'augmentation des transferts de la Ville-Centre se situe en deçà de l'inflation.



Entre 2018 et 2024, l'inflation a toujours excédé l'augmentation des transferts de la Ville-Centre, exception faite de 2020. Cet écart a atteint son paroxysme en 2022. Cette année-là, les transferts centraux ont été indexés en moyenne de 2,1 %, alors que l'inflation a atteint, dans la RMR de Montréal, un taux ahurissant de 6,6 %.

Pourtant, les arrondissements sont confrontés à de nouveaux enjeux, doivent assurer des services de qualité à leurs résidents et se voient imposer par la Ville-Centre une participation financière à de nouveaux projets. Par exemple, à Outremont, l'arrondissement doit assumer des frais de 500 000 \$ pour le campus MIL Montréal, notamment pour l'entretien et la main-d'œuvre. On peut aussi nommer le projet du nouveau centre animalier centralisé, qui ajoutera un poids financier considérable aux arrondissements.



Les arrondissements d'Ensemble Montréal ne sont pas les seuls à décrier cette situation. Plusieurs arrondissements de Projet Montréal, notamment Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension<sup>26</sup>, Verdun<sup>27</sup>, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve<sup>28</sup> et Le Plateau-Mont-Royal<sup>29</sup> nomment aussi la faible indexation des transferts centraux comme l'un des principaux défis budgétaires. Étant donné que les transferts centraux constituent la principale source de financement des arrondissements, c'est-à-dire environ 75 %, l'impact de ce sous-financement pèse lourd dans la balance.

26. Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, « Budget de fonctionnement 2024 et programme décennal d'immobilisations 2024-2033 », octobre 2023, p. 21, URL [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vsp\\_presentation\\_budgetaire\\_2024\\_03\\_octobre\\_2023.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vsp_presentation_budgetaire_2024_03_octobre_2023.pdf)

27. Verdun, « Présentation du budget 2024 », octobre 2023, p. 20, URL [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/budget\\_2024\\_de\\_verdun.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/budget_2024_de_verdun.pdf)

28. Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, « Budget 2023 », octobre 2022, p. 26, URL [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/presentation\\_budget\\_et\\_pdi\\_mhm-2023.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/presentation_budget_et_pdi_mhm-2023.pdf)

29. Le Plateau-Mont-Royal, « Budget de fonctionne 2024 », octobre 2023, p. 5, URL 33. Tesceira-Lessard, Philippe, « "Qu'est-ce qu'on va devoir couper?", demande Montréal », La Presse, 7 septembre 2023, URL <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-09-07/budget-municipal/qu-est-ce-qu-on-va-devoir-couper-demande-montreal.php>

34. Léger, « Rapport : Bilan de mi-mandat Villes de Montréal et Québec », 1 novembre 2023, URL <https://legermarketing.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2023/11/Rapport-Journal-x-Leger-Mtl-Qc-Mi-mandat-v2-1.pdf>

# Le développement de l'Est de Montréal : Montréal traîne les pieds, Québec perd patience



L'Est de Montréal présente la possibilité d'un développement immense. Avec un potentiel de construction de 100 000 unités de logement, ce territoire constitue l'une des dernières zones montréalaises développables. Le pari du développement de l'Est repose sur trois grands chantiers : la mise en place d'un réseau de transport structurant, la décontamination des terrains et le déploiement d'infrastructures municipales.

Dans son budget 2024, la Ville de Montréal réserve 108,9 M\$ pour la revitalisation de l'Est de Montréal. Ces miettes, aux yeux des élus d'Ensemble Montréal, ne suffisent pas à s'atteler à ces trois grands chantiers.

**Lors du Sommet de l'Est, nos élus ont réclamé une entente tripartite avec des investissements d'un minimum de 2,4 G\$ sur 10 ans afin d'accélérer le développement de l'Est.** Notre parti estime qu'un « vrai » Pacte fiscal de l'Est est nécessaire pour sécuriser des investissements qui seraient partagés entre la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada.

La Ville de Montréal doit donner le ton et l'administration Plante doit se positionner comme cheffe de file du développement de l'Est. À l'heure actuelle, la Ville ne prévoit aucune somme dans son PDI pour l'aménagement autour des futures stations d'un réseau de transport collectif structurant pour l'Est. Lors des élections municipales de 2021, Valérie Plante s'était engagée à réserver des fonds totalisant 500 M\$ à cette fin. Ensemble Montréal s'attend à ce que ces sommes soient bonifiées et inscrites au PDI de la Ville.

Le manque de proactivité de Valérie Plante est particulièrement criant dans le dossier de la décontamination des terrains de l'Est. En 2019, le gouvernement Legault avait conclu une entente avec l'administration Plante qui avait mené à la création du programme de subventions relatif à la réhabilitation de terrains contaminés dans l'Est de Montréal. Ce programme, accompagné d'une enveloppe de 100 M\$, devait essentiellement servir à réhabiliter des terrains contaminés industriels, en vue de les développer.

Or, la Ville de Montréal a échoué à décontaminer l'Est de Montréal. En date de novembre 2023, 470 563 dollars avaient été versés pour des études. Seuls 4,4 M\$ étaient projetés pour des projets privés. En d'autres termes, la vaste majorité de l'enveloppe de 100 M\$ dort toujours dans les coffres de la Ville. En conséquence, Québec a retiré des mains de la Ville de Montréal l'avenir de la réhabilitation des terrains contaminés de l'Est. Il s'agit d'un désaveu sans équivoque.

La Ville de Montréal a aussi la responsabilité d'étendre et d'améliorer le réseau d'infrastructures municipales dans l'Est pour stimuler et accélérer le développement. Dans son PDI 2024-2033, l'administration réserve 79 M\$ pour la réfection du collecteur d'égout de Montréal-Est. Des sommes sont aussi injectées dans le réaménagement des pourtours des nouvelles stations du prolongement de la ligne bleue.

Cela étant dit, l'administration Plante reste évasive quant aux autres investissements qu'elle compte faire pour le développement de l'Est. Par exemple, dans son budget 2024, elle indique que la revitalisation de la rue Notre-Dame Est fait partie des projets d'envergure qui verront progressivement le jour au cours des prochaines années, mais l'administration ne réserve aucune somme à cet effet.

Ensemble Montréal réclame que l'équipe de Projet Montréal se dote d'une vision chiffrée pour l'Est de Montréal et s'applique dès maintenant à améliorer et étendre son réseau infrastructurel municipal pour favoriser un élan immobilier.

Un Plan directeur du secteur industriel de la Pointe-de-l'Île a été déposé en juin 2023. Même s'il représente un pas dans la bonne direction, ce plan est avare en détails quant aux moyens qui seront utilisés pour mettre en œuvre la vision qui y est présentée. La vision d'aménagement du secteur Assomption Sud-Longue-Pointe, un autre grand secteur de l'Est de Montréal à revitaliser, doit être entièrement repensée, puisque l'administration Plante a abandonné l'idée de l'Écoparc industriel de la Grande Prairie. En ce qui concerne ce dernier secteur, l'Opposition officielle attend impatiemment la présentation du nouveau plan directeur.

## Montréal, de moins en moins abordable



Derrière les belles paroles de Valérie Plante, Projet Montréal ne livre pas les résultats promis à la population montréalaise en matière d'habitation. Elle se cache derrière des groupes de travail dont la nature des travaux demeure opaque. Les membres de ces groupes sont liés par des ententes de confidentialité, faisant en sorte que les Montréalais-es n'en voient pas les résultats. La Cellule facilitatrice, le Chantier Montréal abordable, le Chantier foncier et immobilier, GALOPH... Les exemples ne manquent pas.

Le bilan de la deuxième année du Règlement sur la métropole mixte (RMM) est un échec complet : aucun logement abordable et logement familial n'a été construit et un seul projet de 86 unités de logements sociaux est en cours de réalisation. À cela s'ajoute le refus de l'administration d'évaluer les impacts du RMM sur les mises en chantier puisqu'il serait « trop fastidieux » de tenter un tel exercice et d'isoler des effets seuls du RMM dans le contexte économique actuel.

L'administration a fait un premier *mea culpa* en modifiant son règlement et en supprimant les exigences d'abordabilité pour les projets de 20 unités et moins pour une période de trois ans, puis en rehaussant les compensations financières pour les dons de terrains par les promoteurs. Mais ce ne sont que des demi-mesures qui ne permettent pas d'atteindre l'objectif déclaré de Projet Montréal de 60 000 unités abordables.

Malgré le fait que tous les tableaux de bord virent au rouge et que les politiques publiques en matière d'habitation soient inadéquates, Projet Montréal s'entête à poursuivre à la vitesse grand V avec ses demi-stratégies. À ce rythme-là, il sera impossible d'envoyer l'onde de choc nécessaire pour rétablir l'abordabilité dans la métropole et redémarrer les mises en chantier qui ont drastiquement chuté.



Le PDI 2024-2033 prévoit des investissements de 555 M\$ au cours des 10 prochaines années, dont 48,3 M\$ en 2024, pour acquérir des terrains afin de développer des logements abordables, communautaires et sociaux. Nous maintenons que ces investissements qui soutiennent l'acquisition des lots assujettis au droit de préemption sont nécessaires afin de développer l'offre de logements sociaux et abordables. Encore faut-il que la construction de logements se réalise et que les unités soient réellement livrées aux ménages qui en ont besoin.

Depuis 2019, 14 lots ont été achetés à la suite de l'exercice du droit de préemption par le Service de l'habitation. En réponse à une question citoyenne lors de l'étude budgétaire à la CFA, le Service de la stratégie immobilière (SSI) n'a pas été en mesure de décrire l'état d'avancement et le nombre d'unités habitables pour chacun de ces lots. Le SSI s'est contenté de dire que les lots représentaient un potentiel de construction de 700 unités de logement. De plus, on sait que sept maisons de chambre ont été protégées, pour un total d'environ 100 unités dans les dernières années. Nous sommes cependant très loin de la promesse de construire 60 000 logements abordables.

**Pour ce qui est du développement de secteurs à haut potentiel, par exemple Bridge-Bonaventure, l'Îlot Voyageur et l'Hippodrome, l'administration avance à pas de tortue, comme si la crise de l'abordabilité du logement n'existait pas.** Dans la présentation budgétaire du SSI, on apprend que l'Îlot Voyageur sera vendu en 2024 à des fins de construction de logements sociaux et abordables. Depuis 2018, Projet Montréal roule les Montréalais-es dans la farine quant à l'avenir de cette verrue urbaine. Mais ceux-ci ne sont pas naïfs : ils n'y croiront que lorsqu'ils verront des résultats.

En ce qui concerne le développement de Bridge-Bonaventure, les Montréalais-es devront prendre leur mal en patience avant de pouvoir y habiter. Le rapport de la consultation publique sur le plan directeur du secteur vient tout juste d'être publié, l'ajout d'une station du REM fait toujours l'objet de négociations et les investissements dans les infrastructures prévus au PDI ne débiteront pas avant 2026.

Quant à celui de l'Hippodrome, l'administration tourne en rond. Non seulement un groupe de travail nommé GALOPH, formé d'acteurs mobilisés pour le développement du secteur, a dû sonner l'alarme pour réveiller l'administration, mais nous n'avons toujours pas vu l'ombre d'un plan directeur du secteur, malgré une motion présentée par Ensemble Montréal lors du conseil municipal de septembre 2023.

# Valérie Plante, déconnectée de la réalité, ignore la crise de l'itinérance



Le dernier dénombrement des personnes en situation d'itinérance a fait état d'une augmentation alarmante de l'itinérance : 44 % au Québec en cinq ans et 33 % à Montréal, qui abrite la moitié des personnes vulnérables de la province. Ce sombre portrait n'est que la pointe de l'iceberg. De nombreuses personnes vivent dans l'itinérance dite « cachée ».

Les élus de Projet Montréal répètent sans cesse ne vouloir laisser personne derrière. Pourtant, ce souhait est incohérent avec le budget 2024 de Valérie Plante, complètement déconnecté au niveau de l'itinérance. Pour 2024, l'administration Plante ajoute 500 000 \$ en itinérance, une somme insuffisante pour soutenir les plus démunis. En clair, elle ne réserve que 0,09 % de son budget de 7 G\$ à l'itinérance. Ce choix questionnable n'a rien d'étonnant : les élus de Projet Montréal ont unanimement rejeté la récente proposition d'Ensemble Montréal de doubler ces sommes pour atteindre 12 M\$ en 2024.

De plus, l'administration Plante a discrètement décidé de mettre fin, après 2025, à l'aide financière apportée aux organismes communautaires pour certains services essentiels tels que, l'hébergement d'urgence, les halte-répits et l'intervention. C'est ce qu'elle appelle « Plan de transition en itinérance », inscrit dans la présentation budgétaire 2024 du Service de la diversité et de l'inclusion sociale<sup>30</sup>.



30. Service de la diversité et de l'inclusion de la Ville de Montréal, « Budget 2024 - Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 », 30 novembre 2023, p. 16 URL

[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS\\_PERM\\_V2\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PR%C9SENTATION\\_V2\\_SDIS\\_BUDGET2024\\_20231113.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PR%C9SENTATION_V2_SDIS_BUDGET2024_20231113.PDF)

31. L'administration Plante s'est engagée à atteindre ces objectifs en acceptant une motion de l'Opposition officielle nommée « Motion pressant l'administration d'agir pour mettre fin à la crise humanitaire vécue par les personnes en situation d'itinérance issues de la communauté autochtone ».



En plus de ne pas investir suffisamment dans le travail essentiel des organismes communautaires, l'administration Plante faillit à son engagement pris en 2022 auprès de l'Ombudsman de la Ville de Montréal et du conseil municipal de rechercher activement un emplacement pour le développement d'un hébergement d'urgence stable et sûr dédié aux personnes inuites en situation d'itinérance, et de rechercher activement un emplacement pour le développement d'un centre multidisciplinaire au sein duquel des services adaptés aux personnes inuites en situation d'itinérance seront offerts<sup>31</sup>.

La Ville de Montréal doit en faire plus. Le gouvernement du Québec a récemment annoncé un financement pour des ressources d'urgence dédiées aux membres des Premières Nations et les Inuits en situation d'itinérance<sup>32</sup>. L'administration Plante doit à son tour mettre l'épaule à la roue avec le Service de la stratégie immobilière, qui a notamment pour mandat de louer des sites d'accueil et d'hébergement. Elle doit le faire pour les personnes autochtones et inuites, mais aussi pour les femmes qui souffrent du manque de ressources leur étant dédiées. Les documents budgétaires montrent pourtant que ce ne sera pas une priorité en 2024 pour les services centraux.

Alors que les refuges sont à pleine capacité, qu'une **crise humanitaire persiste** partout à Montréal et que les campements de fortune se multiplient à travers le territoire, l'administration Plante se désresponsabilise et choisit d'investir pour l'itinérance l'équivalent d'un grain de sable dans le désert. Une administration qui a réellement à cœur l'aide aux plus vulnérables doit investir à la hauteur des besoins. **C'est pourquoi Ensemble Montréal déposera un amendement afin d'enjoindre l'administration Plante à augmenter le budget dédié à l'itinérance en 2024.**



32. Gouvernement du Québec, « Le point sur la situation économique et financière du Québec - Automne 2023 », 7 novembre 2023, B.30, URL [http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget\\_et\\_mise\\_a\\_jour/maj/documents/AUTFR\\_lepointNov2023.pdf#page=48](http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/maj/documents/AUTFR_lepointNov2023.pdf#page=48)

## Conclusion

Le budget 2024 de l'administration Plante est une vraie gifle aux contribuables, pris à la gorge par l'inflation. Quand les Montréalais-es peinent à joindre les deux bouts, que les files d'attente devant les banques alimentaires s'allongent et que les prix des loyers explosent, on se serait attendu à un peu de retenue de la part de Projet Montréal.

Pas plus tard qu'en septembre dernier, Dominique Ollivier, qui occupait toujours le poste de présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, se demandait : « Qu'est-ce qu'on va devoir couper? »<sup>33</sup>.

Visiblement, Valérie Plante lui répond : rien, absolument rien !

Fidèle à ses mauvaises habitudes, la mairesse préfère taxer les Montréalais-es plutôt que de faire preuve de rigueur. Pour la deuxième année de suite, elle leur impose la pire augmentation de taxes depuis 2009. Ensemble Montréal ne s'en étonne pas. Nous répétons sans cesse sur la place publique, durant les séances du conseil municipal ou dans nos rapports minoritaires que, sous la gouverne de Valérie Plante, la Ville de Montréal fonce tout droit vers un mur. Aujourd'hui, c'est maintenant clair comme de l'eau de roche, le mur a été frappé.

Nous ne sommes pas les seuls à le penser. Le dernier sondage Léger<sup>34</sup> nous le confirme, les électeurs veulent du changement : 47 % des Montréalais-es pensent que les choses vont plutôt mal à Montréal, 57 % d'entre eux trouvent que les services qu'ils reçoivent ne valent pas les taxes qu'ils paient, 49 % sont insatisfaits du travail de Valérie Plante et 53 % n'ont pas confiance en elle... En fin de compte, plus de la moitié des Montréalais-es souhaitent un changement à la mairie, alors que seulement le quart d'entre eux maintiennent le *statu quo*.

**Ensemble Montréal les entend.** Aux prochaines élections, nous serons la seule alternative viable à Valérie Plante.

33. Tesceira-Lessard, Philippe, « "Qu'est-ce qu'on va devoir couper?", demande Montréal », La Presse, 7 septembre 2023, URL <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-09-07/budget-municipal/qu-est-ce-qu-on-va-devoir-couper-demande-montreal.php>

34. Léger, « Rapport : Bilan de mi-mandat Villes de Montréal et Québec », 1 novembre 2023, URL <https://legermarketing.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2023/11/Rapport-Journal-x-Leger-Mtl-Qc-Mi-mandat-v2-1.pdf>

# Sommaire de nos propositions d'amendements

## Il est proposé :

1. D'alléger les charges fiscales pour les immeubles résidentiels;
2. D'alléger les charges fiscales pour les immeubles non résidentiels;
3. D'augmenter les transferts centraux aux arrondissements;
4. D'allouer des sommes supplémentaires au Service de la diversité et de l'inclusion sociale dédiées aux contributions aux organismes de soutien aux personnes en situation d'itinérance.

